



« Chacun-e a droit à une place ! » Historique du combat de Vie Féminine

Vie Féminine est sensible depuis de nombreuses années aux discriminations rencontrées par les mères d'enfants handicapées. Afin de faire entendre les revendications, nous avons réalisé plusieurs actions d'interpellations politiques.

1984 Suite au colloque « Maternité et société » de Vie Féminine, **création d'un groupe « Handicap et maternité »** au niveau national du mouvement. Recueil des témoignages des mamans, articles de sensibilisation, actions diverses (colloque, journée d'étude, tracts, contacts avec la faculté de médecine de Saint-Luc, revendications politiques,...).

2001
Juin Suite aux difficultés vécues par des mamans d'enfants handicapés, un groupe de Vie Féminine Warchin (région de Tournai) se forme afin de les épauler et de trouver des solutions au manque de structures d'accueil. Aujourd'hui, le « **Groupe Solidarité Femmes et Mamans de Jeunes avec un handicap** » est composé de femmes de Vie Féminine, de mamans d'enfants et de jeunes handicapés et de professionnelles du secteur.

Sondage auprès des mamans afin de cerner leurs attentes.

2002
Janvier Synthèse des enquêtes.

Mai Rencontre avec **Jean Riguelle**, administrateur général de l'AWIPH (Agence Wallonne pour l'Intégration des Personnes Handicapées).
Questions :

- Qu'en est-il du moratoire¹ concernant les places d'hébergement pour enfants passant le cap de la majorité ?
- Qu'en est-il des centres ouverts et des projets d'accueil familial ?
- Qu'en est-il des accords transfrontaliers ?

Juin Distribution de la pétition concernant la levée du moratoire, l'ouverture de nouveaux services et la représentation des parents au sein des instances de l'AWIPH.

Juillet Parution de la pétition dans *axelle*, le mensuel de Vie Féminine. 3000 signatures. La pétition est envoyée à **Thierry Detienne**, ministre wallon des Affaires sociales. Le moratoire ne sera pas levé.

2003
Janvier Rencontre avec la Commission subrégionale Hainaut occidental de l'AWIPH.

Septembre Analyse des réponses politiques.

¹ Le moratoire sur les centres de jour pour handicapés adultes empêche notamment l'ouverture de nouvelles places.

- Octobre Première lecture du questionnaire de satisfaction de la qualité des services de l'AWIPH.
- Novembre Le groupe invite la Commission subrégionale de l'AWIPH à une rencontre. Deux de ses membres sont présents.
- Décembre Réponse collective à l'enquête de satisfaction sur la qualité des services d'accueil, d'hébergement et d'accompagnement, initiée par le ministre Detienne. Et envoi au ministre.
- 2004**
- Janvier Rencontre et présentation de nos revendications au cabinet d'**Isabelle Simonis**, secrétaire d'Etat aux Familles et aux Personnes handicapées, dans le cadre des Etats généraux de la famille concernant la problématique des centres de jour et du moratoire.
- Juin Travail sur le mémorandum adressé au futur gouvernement régional. Vie Féminine a participé à plusieurs réunions au sein du MOC sur la problématique du handicap.
- Novembre Rencontre avec **Christiane Vienne**, ministre de la Santé, de l'Action sociale et de l'Egalité des chances au gouvernement wallon. La ministre promet la levée du moratoire pour l'année suivante. Le moratoire sera partiellement levé pour des reconnaissances de centres mais sans subsidiation.
- Décembre Envoi de cartes postales à **Christiane Vienne** et **Rudy Demotte**, ministre fédéral des Affaires sociales.
- 2005**
- Le groupe est invité par la Commission subrégionale de l'AWIPH. Luc Carton explique son audit et le fonctionnement de l'AWIPH. Réponse à l'enquête de l'AWIPH.
- 2006**
- 21 mars Rencontre avec l'AWIPH, autour du projet « Handicap : dispositif innovant » déposé par Vie Féminine dans le cadre du programme FSE (Fonds social européen) 2007-2013. Projet non retenu.
- 2007**
- Mai Vie Féminine publie son mémorandum fédéral.
- 2008**
- 13 juin Rencontre avec **Julie Fernandez Fernandez**, secrétaire d'Etat à la Personne handicapée, suite à sa note de politique générale et à l'accord de gouvernement du 18 mars 2008. Nous insistons sur l'importance d'une politique cohérente entre régions et fédéral. Nous mettons l'accent sur l'importance de ne pas isoler le projet d'aidant proche du développement de nouvelles places afin de ne pas piéger les femmes. La ministre reprend nos revendications dans les réunions interministérielles.
- 20 juin Rencontre avec les responsables « formation » de l'AWIPH.
- 2009**
- 21 avril Rencontre avec le cabinet de **Didier Donfut**, ministre wallon de la Santé, de l'Action sociale et de l'Egalité des chances, et **Alice Baudine**, administratrice générale de l'AWIPH. Ecoute attentive. Toutefois, le représentant du cabinet Donfut nous affirme

que le manque de places est un « mythe », que la « levée du moratoire n'a pas de sens » et que « la Région wallonne a fait beaucoup en permettant, malgré le moratoire, la création de places ». Alice Baudine est quant à elle d'accord avec plusieurs de nos idées.

12 mai « Chacun-e a droit à une place ! »
Vie Féminine se rassemble à Namur pour dénoncer une nouvelle fois, par l'action symbolique « Une chaise pour une place, une place pour chacun-e », les situations inacceptables vécues par les mères d'enfant ou d'adulte handicapé confrontées au manque de places d'accueil en Région wallonne. S'en suit une discussion avec des représentant-e-s politiques.

2010

29 mai Lors de son Congrès « Egalité... En avant toutes ! », Vie Féminine vote « Douze conditions pour une société égalitaire, solidaire et juste ».

Article 4 – Dans une société égalitaire, solidaire et juste, les soins aux autres sont une responsabilité collective.

Les femmes veulent une société où elles n'assument plus toutes seules une série de tâches.

Cela concerne bien sûr les tâches domestiques qui assurent une qualité de vie à l'entourage, mais aussi toutes les tâches et attitudes liées au soin des autres – et notamment des plus vulnérables comme les nourrissons, les enfants, les malades, les aîné-e-s, les personnes handicapées, dans la détresse. Ces tâches leur tiennent à cœur dans la mesure où elles incarnent une fonction sociale et une valeur qu'elles considèrent comme essentielles à la vie en société. Mais elles dénoncent la persistance d'une conception des rôles sociaux qui attribue naturellement ces tâches aux femmes. D'autant que cela a des conséquences sur leur vie : perte d'autonomie, culpabilité, souffrances psychiques, sentiment de dévalorisation, problèmes de santé.

Dans une société égalitaire, solidaire et juste,

4.1 Les soins aux autres relèvent de la responsabilité collective de toute la société, c'est-à-dire qu'il existe en suffisance des services accessibles et de qualité permettant de répondre aux besoins de la population en matière d'accueil, d'éducation, de développement, d'accompagnement des personnes dépendantes.

23 décembre Vie Féminine est auditionnée par le CWEHF (Conseil wallon de l'égalité entre hommes et femmes) sur les conséquences et l'impact du manque de places d'accueil sur les familles et plus particulièrement sur les femmes.

2011
13 décembre Vie Féminine s'associe à la **Réclamation collective de la Fédération internationale des Liges des Droits de l'Homme contre la Belgique**. Déposée auprès du Comité européen des Droits Sociaux à Strasbourg, elle dénonce le manque de solutions d'accueil et d'hébergement pour les enfants handicapés de grande dépendance. En mars 2012, le Comité européen des Droits sociaux déclare la réclamation recevable.

2013

13 mai « **Chacun-e a droit à une place !** ».
Dans le cadre de la Caravelle des Droits des Femmes², Vie Féminine, avec le soutien du GAMP (Groupe d'Action qui dénonce le Manque de Places pour personnes handicapées de grande dépendance), organise une action

² Vaste projet itinérant de Vie Féminine qui vise à développer, soutenir et renforcer les droits des femmes.
www.caravelledesdroits.be

originale devant l'AWIPH à Charleroi. Une délégation de Vie Féminine et du GAMP sera ensuite reçue par l'AWIPH.

2013
13 juin

Une délégation composée de membres de Vie Féminine et du GAMP rencontre le **Cabinet de la Ministre Tillieux** pour lui faire part des difficultés des mères d'enfants handicapés adultes en l'absence de solutions d'accueil adaptées: leur retrait du marché de l'emploi et la perte de leurs droits sociaux qui en découle. Vie Féminine insiste sur la responsabilité collective de l'ensemble de la société dans la prise en charge de la personne handicapée de grande dépendance et formule les revendications suivantes : des solutions adaptées, des places de qualité, l'implication des familles dans les projets pédagogiques.

29 juillet

La **condamnation de l'Etat belge** par le Comité européen des droits sociaux pour le manque de solutions d'accueil et d'hébergement adaptées au handicap de grande dépendance est rendue publique. Le Comité a observé la violation de plusieurs articles de la Charte sociale européenne par la Belgique.

26
septembre

Le Gouvernement wallon dégage 4,425 millions d'euros dans le cadre du budget 2014 pour la mise en œuvre d'un « **Plan grande dépendance** » pour les personnes en situation de handicap.

3
décembre

À l'occasion de la Journée Internationale des personnes handicapées, Vie Féminine lance sa nouvelle campagne « **STOP à la chaise musicale avec leurs droits** », avec le soutien du GAMP. Vie Féminine souhaite faire connaître largement la condamnation exceptionnelle de l'Etat belge et demande aux pouvoirs publics concernés qu'ils prennent enfin toute la mesure de l'urgence de la mise en place de solutions concrètes et adaptées aux besoins des personnes handicapées et de leurs familles.

2014

28
janvier

Dans le cadre de la campagne **14 priorités pour 2014** en vue des élections du 25 mai 2014, Vie Féminine rappelle le manque de solutions d'accueil et d'accompagnement des personnes handicapées de grande dépendance et revendique la création de 70.000 solutions.